Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

KENYA – Contamination par du maïs Mon810

Par Eric MEUNIER

Publié le 29/02/2008, modifié le 09/03/2026

Greenpeace et une coalition d’organisations de protection de l’environnement et d’agriculteurs kenyanes [1] ont prouvé, après analyse de 19 prélèvements de semences par un laboratoire européen, que des lots de semences de maïs de la variété PHB 30V53 appartenant à Pioneer, étaient contaminés par des semences de maïs Mon810, de Monsanto, interdit au Kenya. Les analyses conduites par Greenpeace étaient qualitatives et ne fournissent donc pas de pourcentage de contamination, l’association plaçant son travail dans un cadre d’alerte des autorités nationales. L’origine de la contamination reste encore à établir.

[1] http://www.biosafetyafrica.net/port...

Adresse de cet article : https://infogm.org/kenya-contamination-par-du-mais-mon810/